



JANVIER 2001

Version 1

Recommandations pour la palettisation de marchandises dans des emballages en carton ondulé

Le transport peut provoquer de graves dégâts lorsque les consignes de palettisation ne sont pas respectées. Il est donc important de prendre en compte les recommandations suivantes.

■ Palette

Il est nécessaire d'utiliser la palette qui a été prévue pour le circuit de distribution ; un autre type de palette pourrait compromettre la tenue des emballages, par exemple, par des débord ou des retraits excessifs des emballages par rapport au plancher de la palette ou par des claires-voies situées sous les angles des emballages.

De plus, des cheminées excessives entre colonnes d'emballages suppriment tout soutient latéral pendant le transport.

La tenue et la stabilité de la charge palettisée sont assurées par l'emploi de palettes sèches et en bon état.

■ Palettisation

Il est nécessaire de respecter la palettisation initialement prévue car l'emballage a été conçu, notamment, en fonction de ces critères :

- la disposition des emballages sur la palette.
- l'empilement, en colonne, croisé ou mixte.
- la hauteur de l'empilement.
- le soin apporté à la constitution de la charge palettisée pour éviter toute gêne à la manutention.

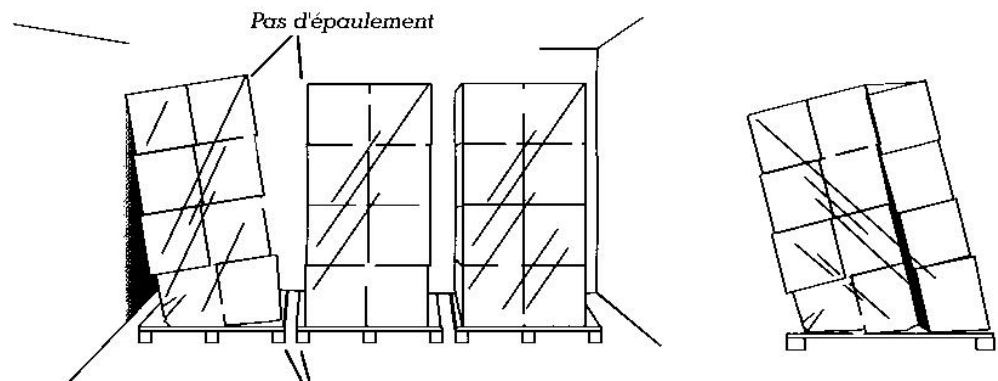
Il faut éviter que les palettiseurs détériorent les emballages par chocs latéraux ou verticaux de la charge.

Lorsque des accessoires ont été prévus, il faut veiller à leur utilisation et à leur bonne mise en place :

- plaques de fond, intercalaires,
- type et modes de houssage,
- nombre et disposition des liens de fardelage, sans extension excessive,
- cornières...

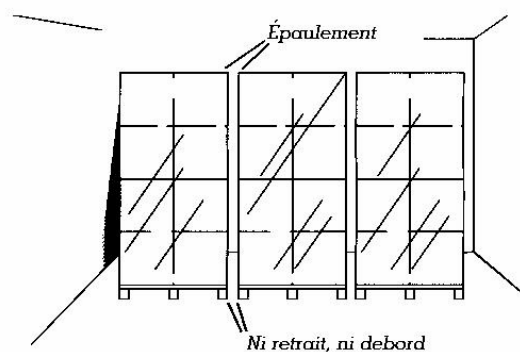
Le retrait excessif des emballages du plancher de la palette empêche le soutien latéral des palettes et par les contraintes de transport, entraîne une déstabilisation de la charge que ne peut pas compenser le banderolage.

→ Ce qu'il ne faut pas faire



Retrait excessif des emballages du plancher de la palette

→ Exemple de bonne palettisation



■ Charges palettisées arrivant chez le client final

La manutention et le stockage des charges palettisées doivent être réalisés dans de bonnes conditions, sans risque de détérioration prématurée des emballages.

Il faut veiller au respect :

- du mode de stockage et de manutention prévu, notamment grâce à l'information donnée par les pictogrammes ?
- du stockage sur sol sec, dans des lieux aérés et à l'abri des intempéries.

Exemples de marquages graphiques relatifs à la manutention des marchandises (extrait de la norme ISO 780) :

CRAINT L'HUMIDITÉ



7000/n°0626

FRAGILE



ISO 7000/n°0621



6, Square de l'Opéra Louis Jouvet - 75009 PARIS
Téléphone : 01 42 68 01 94 - Fax : 01 42 68 01 93 - E-mail : ondef@online.fr
<http://www.ondef.org>